



Lundi 15 septembre 2014

Information presse

AGEFA PME et les dirigeants d'IUT unissent leurs forces pour promouvoir l'enseignement professionnel

Dans le cadre de sa mission de valorisation de l'enseignement professionnel, AGEFA PME signe une convention de partenariat avec l'UNPIUT (Union Nationale des Présidents d'IUT) et avec l'ADIUT (Assemblée des Directeurs d'IUT).

D'une part, AGEFA PME crée, à l'échelle nationale, un réseau d'établissements totalisant 5000 jeunes en formation et valorisant, du CAP au Master, des métiers en phase avec les besoins des entreprises.

D'autre part, les IUT forment un réseau composé de 113 établissements dans toute la France et proposent 685 DUT et plus de 1400 Licences Professionnelles.

Soucieux de contribuer ensemble à l'effort national en faveur de l'enseignement professionnel dont l'apprentissage, de l'insertion et de l'emploi des jeunes, **AGEFA PME**, **l'UNPIUT** et **l'ADIUT** ont souhaité mettre en place une coopération pour développer des actions communes en faveur de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage sur l'ensemble du territoire national, en mettant en commun de façon synergique et complémentaire leurs expertises et leurs réseaux.

Ce partenariat vise à renforcer :

- l'intégration et le développement des formations en apprentissage des IUT au sein des CFA AGEFA PME régionaux sur l'ensemble du territoire national ;
- les réflexions prospectives et la production d'analyses communes sur l'enseignement professionnel et ses évolutions grâce à l'expertise de terrain **AGEFA PME** et aux ressources portées par **l'UNPIUT** et **l'ADIUT** ;
- la mobilité internationale en mettant en synergie les partenariats internationaux ;
- la promotion de l'entrepreneuriat auprès des jeunes et la mise en place d'actions communes de formation et d'accompagnement des créateurs d'entreprises ;
- les actions relatives à l'orientation des jeunes et à la connaissance des métiers en Région ;
- la lutte contre les différentes situations de décrochage post bac ;
- l'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap et des jeunes issus de la diversité par la promotion de l'apprentissage, auprès de ces publics comme auprès des entreprises

L'officialisation de ce partenariat se concrétisera par la signature d'une convention qui aura lieu le 16 septembre dans les locaux d'AGEFA PME.

À propos d'AGEFA-PME

Créée par la CGPME, AGEFA PME est un acteur de référence de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage qui favorise l'insertion des jeunes dans le monde de l'entreprise. Créateur de liens entre tous les acteurs de l'enseignement professionnel et les entreprises, il est présent sur l'ensemble du territoire à travers ses établissements de formation, ses actions pédagogiques, sa veille prospective et ses services à destination des entreprises.

Pour en savoir plus : www.agefa.org | Vidéos | [@AgefaPME](https://twitter.com/AgefaPME)

Contact : Myriam Fiasca – 01 55 23 23 92 – mfiasca@agefa.org

AGEFA PME

42 Quai De Dion Bouton - 92800 PUTEAUX Cedex

À propos de l'UNPIUT

L'Union Nationale des Présidents d'IUT a pour objet le regroupement des présidents d'IUT afin de participer à la promotion et la défense des Instituts Universitaires de Technologie.

Elle permet la confrontation des expériences entre présidents d'I.U.T.

Elle favorise, dans le cadre de la législation en vigueur sur les I.U.T., une meilleure administration de ces établissements.

Elle développe l'efficacité et le rayonnement des I.U.T. grâce à une coopération avec les directeurs d'I.U.T., les Universités et leurs représentants, les pouvoirs publics, les entreprises industrielles et commerciales, les autres établissements d'enseignement français et étrangers et, d'une façon générale, tous les organismes susceptibles d'être intéressés par cette forme d'enseignement.

À propos de l'ADIUT

L'Assemblée des Directeurs d'IUT a pour objet la promotion et la défense des Instituts Universitaires de Technologie (IUT). Elle diffuse et organise leurs informations, les promeut sur le plan international, assure les liaisons inter-IUT.